

PREFECTURE DI TERROPORISS DE SELFORT

- 9 JUIL. 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Service Courrier

L'an deux mil quinze, le 02 juillet à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents: Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Jacques BOUQUENEUR, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, membres titulaires Myriam PISANO membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.

Étaient excusés: Mesdames et Messieurs, Marielle BANDELIER, Josette BESSE, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Frédéric ROUSSE, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER.

Avaient donné pouvoir: Mesdames et Messieurs Marielle BANDELIER à Fatima KHELIFI, Josette BESSE à Myriam PISANO, Marie-Lise LHOMET à Daniel FRERY, Jean LOCATELLI à Christian RAYOT, Pierre OSER à André HELLE, Cédric PERRIN à Jean-Louis HOTTLET, Frédéric ROUSSE à Didier MATHIEU, Jean-Claude TOURNIER à Denis BANDELIER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Mardi 16 juin	Mardi 16 juin	En exercice	41
		Présents	25
		Votants	32

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Martine BENJAMAA est désignée.

2015-05-20 - Appel à manifestation d'intérêt - Revitalisation des Bourgs Centres Franc-Comtois

Rapporteur: Christian RAYOT

Vu l'appel à projet de la Région Franche-Comté pour la revitalisation des bourgs-centres franc-comtois lancé en mars 2015,

La Région de Franche-Comté a lancé en mars 2015, un appel à manifestation d'intérêt : Revitalisation des Bourgs-Centres Franc-Comtois.

Cet Appel à Manifestation d'Intérêt est à destination des syndicats mixtes de SCOT ayant approuvé leur SCOT et ayant une armature urbaine définie. Sont considérés comme bourgs-centres éligibles à cette démarche expérimentale les communes de l'armature urbaine de niveau 2 du SCOT.

Celui-ci vise à expérimenter une démarche globale menée de manière concertée par les différentes structures territoriales. La démarche doit porter sur l'économie et les services de proximité, l'habitat, l'urbanisme, l'accessibilité/mobilité des espaces publics.

L'expérimentation se déroule en 3 phases :

- la première phase réalisée sous maîtrise d'œuvre du syndicat mixte du SCOT a pour objectif de faire un état des lieux. L'enjeu est de présenter les atouts, faiblesses, opportunités, menaces de chaque centre bourg. La participation de la région est de maximum 50% plafonné à 15 000 euros par SCOT lauréat. Le Syndicat Mixte du SCOT prend en charge financièrement le reliquat du coût.
- la deuxième phase consiste à définir une stratégie co-construite portant sur un projet de développement. Le taux d'intervention régional s'élèvera au maximum à 60% plafonné à 50 000 euros par centre-bourg lauréat.
- la troisième phase comprend la négociation d'un contrat « revitalisation des bourgs-centres » d'une durée de 3 ans. Les projets financés seront examinés au cas par cas.

La Communauté de Communes s'articule pour sa part sur 3 bourgs-centres que sont Beaucourt, Delle et Grandvillars. Couplés à un taux de chômage important, à une désertification médicale, à une crise de l'activité commerciale, de services et de l'artisanat, les enjeux de centralité et de proximité sont au cœur de ces communes. Le rebond récent d'attractivité du Sud Territoire, issu d'un secteur industriel consolidé et du développement transfrontalier actuel, apporte des atouts qui peuvent judicieusement accompagner un regain de dynamique notamment pour ces bourgs-centres. Il convient, pour ce faire, de l'accompagner par des politiques fortes et innovantes des acteurs publics. Il apparaît donc légitime d'inscrire la CCST dans la démarche d'appel à projet de la Région et en revendiquer l'éligibilité à travers les différentes phases d'études portées par le SCOT.

Sur toute la durée de l'expérimentation, le territoire retenu s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la réussite de l'expérimentation : nommer un élu et un technicien référent à l'échelle du SCOT, et un binôme similaire à l'échelle communale, pour suivre les travaux d'expérimentation sur son territoire, participer aux rencontres régionales organisées, expérimenter la démarche de revitalisation des bourgs-centres sur le territoire à travers les différentes phases, participer à la capitalisation et à l'évaluation du travail réalisé dans le cadre de l'expérimentation, réunir un comité de pilotage.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide:

- de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt « revitalisation des centre-bourgs »,
- de confier à l'AUTB structure gestionnaire du SCOT la coordination du projet,
- d'autoriser le Président à signer tout acte administratif, juridique et financier relatif à cette prise de décision et engager les crédits nécessaires.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le Le Président. compte rendu de la présente délibération ont Président été affichés conformément à la législation en OSER vigueur. Acte rendu exécutoire après dépôt PROFICTURE DU TURRO, C.E. E. LE BELFORT en Préfecture le 0 9 JUIL, 2015 Et publication ou notification le 0 9 JUL. 2015 - 9 JUL. 2015 Le Président, Service Courrier ident